

DES PRODUITS AGRICOLES DANS LE COMMERCE MONDIAL

BLE

Le grain de blé :
un aliment de base... une monnaie d'échange...

L'histoire du grain de blé est étroitement liée à l'histoire de l'humanité. Depuis la plus haute antiquité, le blé est une base de l'alimentation en raison de sa haute valeur nutritive. Il y a 3 millions d'années, l'homme était nomade, pratiquait la chasse et la cueillette des fruits pour assurer sa nourriture. Le nomadisme a progressivement fait place à la sédentarité qui permit la culture des céréales. Au Néolithique (environ 8000 ans avant Jésus-Christ), le blé est un produit de cueillette, consommé cru ou cuit. C'est 3000 ans avant Jésus-Christ que les premiers procédés de panification ont été élaborés par les Egyptiens : ce sont les premières galettes à base de blé !

L'homme sait alors produire sa propre nourriture. En même temps qu'il acquiert son autosuffisance alimentaire, apparaissent les premiers échanges commerciaux. Puis les techniques de panification s'améliorent grâce aux Hébreux, Grecs et enfin Romains qui en répandent l'usage à travers l'Europe. C'est ainsi que sous des formes très variées (pain, biscuits, semoule, couscous, pâtes, ...), le blé devient l'aliment essentiel de la civilisation occidentale.

1. Compréhension des situations

a) La production

- **Répartition** : par pays, groupe de pays ou continent ; en pourcentages ; données globales sur le marché mondial des céréales

(Millions de tonnes)	2002/2003		2003/2004	
Europe	134.8	23.8%	114	20.5% (sécheresse)
Ex-URSS	69.1	16.9%	61.5	11.1%
Amérique nord & centre	62.8	11%	90.3	16.3%
Amérique sud	18.5	3.2%	23.5	4.2%
Proche-Orient	37.7	6.6%	38.9	7%
Extrême Orient (dont Inde & Chine)	186.9	33%	179	32.3%
Afrique	17.3	3%	21.5	3.8%
Océanie	10.4	1.8%	25.2	4.5%

(Source : Conseil International des céréales)

- **Volume produit**

Campagne	2002/2003	2003/2004
Production en millions de tonnes	566	554

(Source : Conseil International des céréales)

- Rendement

Au niveau mondial, l'amélioration des techniques culturales et la sélection génétique ont conduit à un accroissement considérable des rendements, passant de moins de 10 q/ha (quintaux par hectare) en 1900 à plus de 25 en 1990.

Les pays de l'Amérique du Sud demeurent stables avec 20 q/ha, l'Afrique et le Proche-Orient avec 10 q/ha, l'Égypte et l'Arabie Saoudite ont atteint, en culture irriguée, 35 à 40 q/ha.

En Europe, des rendements très élevés sont obtenus en culture intensive. Le rendement moyen y est passé de 30 à 60 quintaux par hectare durant les 30 dernières années, soit une progression moyenne de 1 quintal/ha/an. En France, les gains sont remarquables : aujourd'hui, la production s'élève à 80, voire 100 quintaux/hectare chez les agriculteurs les plus industrialisés. L'augmentation des rendements et des surfaces cultivées a ainsi conduit à un fort accroissement de la production, qui atteignait 275 millions de tonnes en 1965 et 600 en 2003. Le blé est également la première céréale du point de vue des échanges commerciaux (45 % des échanges totaux en 1998).

b) La consommation

Consommation mondiale en quantité

Campagne	2002/2003	2003/2004
Consommation (millions de tonnes)	600	592
Stock final	164	126 (soit 100 jours de consommation)

(Source : Conseil International des céréales)

Depuis 1960, la consommation a, elle aussi, beaucoup augmenté, quantitativement en Asie et qualitativement en Europe. Dans les pays en voie de développement, la consommation annuelle de blé par tête a notablement progressé entre 1905 et 1985: au Proche-Orient, de 181 à 248 kg ; en Afrique du Nord, de 131 à 204 ; en Afrique subsaharienne, de 8 à 16.

Le cas de l'Afrique est particulier: l'adoption du blé y est beaucoup plus lente qu'ailleurs. Inconnu dans les campagnes (Sénégal : 2 à 3 kg par tête et par an), le pain représente une demande urbaine faible (Dakar : 33 kg/tête/an ; Abidjan : 8 kg/tête/an).

Il faut aussi noter pour le continent africain le risque de modification des habitudes alimentaires par l'importation de farine de blé, au détriment de l'utilisation des productions vivrières locales.

Les pays industrialisés ont connu une faible croissance ; la consommation avoisine aujourd'hui 240 kg/tête/an et les prévisions de consommation pour l'Europe sont stables. Au contraire, la demande africaine et surtout asiatique paraît devoir augmenter encore. Aujourd'hui, un Japonais consomme par an plus de 30 kg de blé (contre 78 kg de riz), un Chinois du Nord de 140 à 150 kg. En 1960, les pays industrialisés consommaient 63 % du blé produit dans le monde ; en 2000, les chiffres se sont inversés : l'Afrique et l'Asie consomment 60 % de cette production.

c) Le commerce mondial

Côté importations, les acheteurs sont très nombreux avec une très forte proportion de pays en voie de développement. Selon la Banque Mondiale, ils réaliseraient près de deux tiers des importations totales.

Malgré cette dispersion, quelques acteurs de poids dominant : le Brésil, premier importateur mondial ainsi que d'autres pays asiatiques comme l'Indonésie, la Corée du Sud ou le Japon, l'Egypte. La Chine était le 1^{er} importateur mondial dans les années 90 avec 40 millions de tonnes par an soit 14% du commerce mondial ; aujourd'hui elle équilibre son commerce du blé avec seulement 0.4 millions de tonnes par soit 0.37%

L'Afrique du Nord et une partie de l'Asie occidentale ont, elles aussi, augmenté leurs volumes d'importations de céréales. Mais, sur la deuxième moitié des années 90, la croissance des importations s'est davantage ralentie en raison principalement d'une décline des recettes pétrolières comprimant la demande de ces pays.

En Afrique subsaharienne, la fin des années 90 marque une moindre augmentation des importations malgré une demande élevée, mais en partie non satisfaite. Il faut dire que, pour beaucoup de pays de cette zone, l'aide alimentaire représente une fraction importante des importations locales.

- Importation

Par pays, régions ; en quantité et en pourcentages

Année 2002	Millions de tonnes	Pourcentages
Monde	105.3	100%
Europe	14.7	14%
Amérique nord & centre	7.5	7.12%
Amérique du sud	11.3	10.73%
Proche Orient	11.6	11%
Extrême Orient	25.3	24%
Afrique	29.1	27.63%
Océanie	0.9	0.85%

(Source : Conseil International des céréales)

- Exportation

Neuf grands exportateurs assurent près de 90% des ventes mondiales de blé : les Etats-Unis (22% des échanges), le Canada (8%), l'Union Européenne à 15 (15%) et l'ex-URSS (Russie, Ukraine, Kazakhstan, 24%) pour l'hémisphère nord, l'Australie (11%), l'Argentine (6%) et l'Inde (5%) pour l'hémisphère sud. Au sein de l'Union Européenne, la position française à l'exportation est dominante. Sa part des ventes sur le marché mondial atteint 9% en moyenne.

Par pays, régions ; en quantité et en pourcentages

Année 2002	Millions de tonnes	Pourcentages
Monde	105.3	100%
Etats-Unis	23.2	22.03%
Union Européenne	15.5	14.71%
Russie	13	12.34%
Australie	10.9	10.35%
Canada	8.6	8.16%
Ukraine	6.7	6.36%
Argentine	6.1	5.79%
Kazakhstan	5.6	5.31%
Inde	5.4	5.12%
Turquie	0.8	0.75%
Reste du monde	9.5	9.02%

(Source : Conseil International des céréales)

Les pays ne commercialisent que l'excédent de production, ce qui joue sur le prix mondial, l'excédent étant différent chaque année. Les prix ne sont donc fixés que sur environ 20% de la production mondiale. Ces 20% occupent le marché réel qui est lui-même influencé par le marché à terme. En effet, le prix de référence est celui du blé Soft Red Winter (SRW) américain, rendu golfe du Mexique, qui a cours au Chicago Board of Trade. C'est le marché à terme pour le blé dans le monde. Il existe d'autres marchés à terme (une vingtaine) ou bourses du commerce, répartis à travers le monde, et qui représentent environ 70 produits de base agricoles, énergétiques ou miniers.

2. Analyse des mécanismes

a) Marché à terme de Chicago

Le marché à terme de Chicago n'échange pas de quantités physiques de blé, mais seulement des titres de papiers représentant des contrats entre vendeurs et acheteurs. L'activité du marché à terme est toute aussi financière que les bourses de valeurs, en effet 2 à 5% de ces contrats débouchent sur une livraison physique de blé. Ce marché, bien qu'essentiellement financier, intéresse le commerce réel mondial du blé à tel point que celui-ci se base sur les cours du marché à terme pour ses propres prix.

Le marché à terme permet aussi de s'assurer contre le risque de fluctuations importantes des cours, car les volumes de transaction représentent réellement l'évolution du marché mondial et également, parce que les cours qui s'y établissent quotidiennement sont contrôlés par les autorités du marché ce qui lui donne une certaine transparence.

Le marché à terme de Chicago limite les risques encourus par l'activité du négoce international car le négoce et la spéculation sont complémentaires sur ce marché : plus il existe de spéculateurs prêts à assumer des risques, plus les négociants trouveront facilement la couverture nécessaire à leurs opérations commerciales et, réciproquement, plus les besoins des négociants sont importants, plus les perspectives de profit financier sont abondantes. Le marché à terme de Chicago est essentiel au commerce international du blé, mais ce type de marché est principalement l'apanage des grands pays industrialisés.

Les marchés à terme sont les principaux indicateurs sur lequel se fondent les acheteurs et les vendeurs de produits agricoles dans leurs transactions internationales.

b) Influences des politiques agricoles

Mais ce marché à terme a aussi ses limites, il est de plus en plus contesté. Le marché à terme de Chicago n'est plus aujourd'hui l'indicateur fiable d'un prix mondial, car la notion d'un prix unique mondial est fortement remise en cause. En effet, on parle dorénavant de prix mondiaux : prix golfe du Mexique, prix Argentine, prix départ Rouen. Chacun correspond à une origine et à une qualité particulière.

On peut donc dire que les prix pratiqués ne sont plus formés par l'offre et la demande car les aides à l'exportation faussent ce rapport. Ceci est essentiellement dû aux politiques agricoles de chaque pays.

c) STN , Sociétés transnationales

Un autre facteur peut également changer cette formation du prix car 90% des échanges mondiaux en blé sont détenus par 5 firmes (Continental grain, Louis Dreyfus, André, Cargill et Bunge y Born). Elles ont un tel poids qu'elles parviennent à tenir les prix en pratiquant entre elles à la fois l'entente et la compétition ce qui fait qu'elles pèsent sur la formation des prix mondiaux.

Les prix mondiaux sont donc principalement déterminés par l'offre et la demande, mais aussi par beaucoup d'autres facteurs comme nous l'avons vu. En effet, les interventions politiques de chaque pays faussent la libre concurrence et enlèvent aux cours leur rôle directeur pour l'établissement des prix du blé.

Tous ces facteurs peuvent aussi expliquer, en partie, les fluctuations des prix mondiaux.

Le cours mondial fluctue en fonction de l'offre et de la demande donc des stocks, des politiques et des marchés.

d) Influence des stocks

Le niveau des stocks fait augmenter ou baisser les prix, car la faiblesse des stocks céréaliers tend à accroître les fluctuations de prix d'une année sur l'autre. Le niveau des stocks dépend entre autres :

- de la consommation : par exemple de 1992 à 1995, la consommation était supérieure à la production, ce qui a eu pour conséquence un fort repli des stocks mondiaux ;
- des accidents climatiques comme les inondations aux Etats-Unis en 1993, la sécheresse en Australie en 1994, les mauvaises conditions météorologiques en Amérique en 1995, la sécheresse en Europe en 2003 ;
- des politiques agricoles visant à réduire les coûts budgétaires par la maîtrise de la production. C'est le cas en Europe avec la mise en place d'un gel obligatoire ;
- des substitutions entre les céréales et les cultures plus rémunératrices telles que les oléagineux.

Le ratio stock en pourcentage de la consommation est un bon indicateur de la "température" du marché. Il ne faut pas être en-dessous de la norme FAO fixée à 17%. En 2003/04, le rapport était de 21.3%. Les stocks jouent le rôle d'amortisseur.

3. Perspectives pour le futur

Dans son message à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Alimentation de 2005, le Directeur général de la FAO rappelle la contribution des différentes cultures à l'agriculture mondiale et fait d'un dialogue interculturel sincère, une condition préalable de tout progrès dans la lutte contre la faim et la dégradation de l'environnement.

(Déclaration de la FIMARC et du MIJARC pour la Journée mondiale de l'alimentation de 2005)

a) Droits de l'homme

La FIMARC rappelle que le droit à l'alimentation, constitutif de la souveraineté alimentaire, est inscrit depuis 1993 au sein des droits économiques, sociaux et culturels. Le respect de ce droit et sa mise en application sont des conditions indispensables pour atteindre l'objectif de réduction de moitié de la proportion des personnes sous-alimentées d'ici à 2015. Le dialogue entre les cultures, la richesse potentielle de ces échanges ne peuvent qu'aider à atteindre ces objectifs et nous conforte dans notre mission à les promouvoir et les accentuer.

b) Vers une économie solidaire

Nous insistons davantage sur la nécessité de consacrer les moyens nécessaires à la recherche en agriculture pour améliorer les sols et les pratiques culturales, pour sauvegarder les semences traditionnelles adaptées aux sols et climats des différentes régions, pour promouvoir une agriculture familiale basée sur la qualité des produits et sur la nécessité de véritables réformes agraires dans de nombreux pays, garantissant à chacun l'accès à la terre.

c) Souveraineté alimentaire

Dans son message à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Alimentation de 2005, le Directeur général de la FAO rappelle la contribution des différentes cultures à l'agriculture mondiale et fait d'un dialogue interculturel sincère, une condition préalable de tout progrès dans la lutte contre la faim et la dégradation de l'environnement. La FIMARC se réjouit de cette position et encourage toutes les organisations à prendre en compte sérieusement ce paramètre de « respect de la culture des peuples » constituante majeure de la souveraineté alimentaire.

Nous reconnaissons toute la valeur apportée par les échanges, que ce soit d'un point de vue humain ou dans l'échange de « bonnes pratiques » en agriculture. Nous insistons toutefois sur le principe de sécurité dans cet échange de pratiques quand il s'agit dans le discours de M. le Directeur général « ...d'échanges entre experts qui montrent des techniques élaborées en laboratoire ... ». Nous rappelions en 2004 le danger potentiel que constitue, pour nous, l'utilisation des OGM qui contaminent les plantes traditionnelles, sans aucune maîtrise des conséquences, qui sont aussi une cause importante de réduction du potentiel de biodiversité génétique et qui mènent à la perte d'autonomie de nombre de petits paysans.